

04 juin 2021 -15:58

Appartient à [Conseil des ministres du 4 juin 2021](#)

Covid-19 : prolongation de certaines mesures au sein de la Justice

Sur proposition du ministre de la Justice Vincent Van Quickenborne, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal prolongeant certaines mesures prises en matière de justice dans le cadre de la lutte contre la propagation du coronavirus.

Concrètement, il s'agit de la prolongation jusqu'au 30 septembre 2021 des mesures suivantes :

- la prestation de serment par déclaration écrite pour les experts judiciaires, les traducteurs jurés, les interprètes et traducteurs- interprètes, les avocats, les notaires et les huissiers de justice
- l'augmentation temporaire des seuils d'insaisissabilité
- la gratuité des procurations notariées
- les adaptations relatives au testament authentique
- la disposition concernant le Code d'instruction criminelle en ce qui concerne le traitement par écrit des recours devant la chambre des mises en accusation
- l'assouplissement temporaire des exigences pour l'identification des signataires d'actes authentiques qui exercent une fonction judiciaire ou une fonction auprès de la Cour constitutionnelle
- la légitimation des mesures temporaires concernant le dépôt des requêtes
- l'allongement des délais pour fournir les pièces justificatives dans le cadre de l'aide juridique de deuxième ligne
- les mesures temporaires à l'égard de l'assemblée générale des copropriétaires
- les mesures visant à soutenir la lutte contre la crise sanitaire dans les prisons

Le projet est transmis pour avis au Conseil d'État.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Vincent Van Quickenborne, Vice-Premier ministre et ministre
de la Justice et de la Mer du Nord
Tour des Finances
Boulevard du Jardin botanique, 50 - 6e étage
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 792 99 02
contact@teamjustitie.be

Dounia Boumaaza
Porte-parole (FR)
+32 483 85 98 20
dounia@teamjustitie.be

Edward Landtsheere
Porte-parole (NL)
+32 479 44 93 29
edward@teamjustitie.be